

Conakry, le 13 septembre 2019

Au Président du Comité de suivi
des accords politiques du 12 octobre 2016
Conakry

Objet : Demande de reprise des réunions du Comité de suivi

Monsieur le Président,

L'accord politique du 12 Octobre 2016 a exigé un audit complet du fichier électoral avant l'organisation des élections législatives. Les recommandations du rapport d'audit ayant été validées par toutes les parties prenantes, il devient urgent d'en faciliter et d'en accompagner la mise en œuvre en raison des échéances pressantes qui nous attendent. A cette fin, nous sommes convaincus de la nécessité impérieuse des réunions du Comité de suivi dont nous demandons expressément la reprise.

En effet, le cadre de concertation permanent qu'offrent ces réunions de Comité de suivi permettra non seulement de favoriser la transparence et la sérénité des discussions liées à un processus aussi complexe que celui des élections, mais aussi de rapprocher les positions des différents acteurs en vue d'aboutir à des solutions consensuelles.

Les crises politiques, tensions et ruptures liées à l'organisation de scrutins récents dans notre pays, en appellent à la responsabilité de chacune des parties prenantes en vue d'assurer un déroulement honnête, régulier, libre et impartial des élections.

L'instauration d'un climat de confiance rendu possible par la tenue régulière des réunions du Comité de suivi semble donc cruciale.

Dans l'espoir que vous accorderez le plus grand intérêt à notre demande, nous vous prions, Monsieur le Président, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.



L'UFR
Le Président

Sidya TOURE

L'UFDG
P. Le Président

P/O Aliou CONDE

Ampliation : membres du Comité de suivi

- Représentant du RPG
- Président du CNOSC
- Président de la CENI
- Coordonnateur par intérim des Nations Unies
- Chef de mission de la délégation de l'Union européenne
- Représentante de la CEDEAO
- Ambassadeur de France
- Ambassadeur des USA